

République Française
 Département Indre-et-Loire
 Commune de **FRANCUEIL**

COPIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/07/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	15

Vote
à l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture d'Indre-et-Loire
 Le : 12/07/2021
 Et
 Publication ou notification du :
 12/07/2021

L'an 2021, le 7 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de FRANCUEIL s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pierre EHLINGER, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/06/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/06/2021.

Présents :

M. EHLINGER Pierre, Maire,
 Mmes : BEGALA Patricia, GUIGNARD Bénédicte, PAVERANI Valérie, SORDON Lydie, VAIDIE Nathalie,
 MM : BOURACHOT Régis, DE FRIBERG Patrick, LEPAGE Jean-François, LEVEQUE Jean-Louis.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BODARD Nicole à Mme VAIDIE Nathalie,
 Mme CHAZAL Nathalie à M. DE FRIBERG Patrick,
 Mme MOLINIER Michèle à Mme PAVERANI Valérie,
 M. BENOIST François à M. EHLINGER Pierre,
 M. PETEREAU Frank à Mme SORDON Lydie.

A été nommée secrétaire : Mme SORDON Lydie

DELIBERATION N° 032.2021.07.07 - MODIFICATION DU TARIF POUR LA CREATION D'UN PASSAGE BUSE

Vu le règlement de voirie,
 Vu la délibération n° 96-2011 du 12 décembre 2011 relative à l'approbation et au vote du règlement de voirie,
 Vu la délibération n° 026.2015.11.05 relative au tarif pour la création d'un passage busé,

M. le Maire explique qu'à ce jour, il existe un tarif pour la création d'un passage busé diamètre 300 ou diamètre 400. Cependant, il n'existe pas de tarif pour l'extension d'un passage busé. Il est donc proposé au Conseil municipal de créer ce nouveau tarif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide les tarifs suivants :

Création d'un busage		Extension d'un busage (6 ml)	
Diamètre 300	1 000 €	Diamètre 300	500 €
Diamètre 400	1 200 €	Diamètre 400	600 €

Il est précisé que le pétitionnaire devra faire une demande en mairie et la commune sera le maître d'ouvrage pour les travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures
 Pour copie conforme :
 En mairie, le 12/07/2021.
 Le Maire,
 Pierre EHLINGER.

